

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 18 juillet 2022

Délibération n°2022/179

Nombre de conseillers :

En exercice : 66 Présents : 45 Votants : 57 Pour : 57 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille vingt-deux, le 18 juillet 2022 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à l'auditorium de St Clair du Rhône, sous la présidence de Madame Sylvie DEZARNAUD, présidente de la Communauté de communes. La séance du conseil communautaire est fermée au public et transmise en direct sur la chaîne Youtube de EBER dont le lien est disponible sur [www.entre-bievretrhone.fr](http://www.entre-bievretrhone.fr)

Date de convocation du Conseil : 7 juillet 2022

### MEMBRES PRESENTS :

AGNIN	M. MONTEYREMARDE Christian
ASSIEU	M. SEGUI Jean-Michel
BEAUREPAIRE	M. PAQUE Yannick, M. SOLMAZ Kénan
BELLEGARDE POUSSIEU	Mme GRANGEOT Christelle
CHALON	Mme TYRODE Elisabeth
CHANAS	M. MALATRAIT Jean-Charles, Mme COULAUD Raymonde
CLONAS SUR VAREZE	M. VIALLATTE Régis
COUR ET BUIS	M. GARNIER Jacques
LE PEAGE DE ROUSSILLON	M. MONDANGE André, Mme ALBUS Delphine, M. COURION Sébastien
LES ROCHES DE CONDRIEU	Mme DUGUA Isabelle, M. PAVONI Jean-François
MOISSIEU SUR DOLON	M. MANIN Gilbert
MONSTEROUX MILIEU	M. MERLIN Denis
PACT	M. ILTIS Laurent
PISIEU	M. DURIEUX Jean-Luc
POMMIER DE BEAUREPAIRE	M. PASCAL Michel
REVEL TOURDAN	Mme DEZARNAUD Sylvie
ROUSSILLON	M. DURANTON Robert, M. PEY René, Mme BONNET Josette, M. ROUSVOAL Marc, Mme HAINAUD Marie-Christine, Mme LINOSSIER Nathalie, M. TEIL Laurent, Mme MOREL Nathalie
SABLONS	M. CHAMBON Denis
SAINT ALBAN DU RHONE	M. BECT Gérard
SAINT BARTHELEMY	M. MERLIN Olivier, M. DESSEIGNET Frédéric
SAINT CLAIR DU RHONE	M. MONTEYREMARDE Axel
SAINT JULIEN DE L'HERMS	M. GENTY Philippe, M. CORRADINI Louis, M. RULLIERE Claude, Mme CHOUCANE Aïda
SAINT MAURICE L'EXIL	M. CROS Michel
SAINT PRIM	M. MOUCHIROUD Robert
SAINT ROMAIN DE SURIEU	M. VIAL Gilles, Mme BUNIAZET Françoise, M. AZZOPARDI Xavier
SALAISE SUR SANNE	M. LHERMET Claude
SONNAY	Mme REUX Monique
VERNIOZ	

**EXCUSES AVEC POUVOIR** : Mme ZABOROWSKI Dorothée pouvoir à Mr MOULIN Bernard – Mme MOULIN MARTIN Béatrice pouvoir à Mr PAQUE Yannick – Mme MONNERY Annie pouvoir à Mr SOLMAZ Kénan – Mr BONNETON Gilles pouvoir à VIALLATTE Régis – Mr DARBON Thierry pouvoir à Mme ALBUS Delphine – Mme ROBERJOT Véronique pouvoir à Mr MONDANGE André – Mr BOUSSARD Gérard pouvoir à Mr DURANTON Robert – Mme LECOUTRE Sandrine à Mr MERLIN Olivier - Mme LIBERO Marie France pouvoir à Mme CHOUCANE Aïda - Mme RABIER Christine pouvoir à Mr GENTY Philippe – Mme GIRAUD Dominique pouvoir à Mr AZZOPARDI Xavier – Mme OGIER Karelle pouvoir à M. MERLIN Denis

**EXCUSES/ABSENTS** : Mr DOLPHIN Jean Michel – Mr FLAMANT Yann – Mr ANDRE Sébastien – M. BERAULT Yann – M. GIRARD Gabriel – M. IMBLOT Jean Paul – M. MERCIER Serge — M. BATARAY Zerrin – M. SATRE Luc

Mme Isabelle DUGUA a été élue secrétaire de séance.



**OBJET : Versement des crédits de la DRAC alloués au PLEAC à Monsieur FORMONT, exploitant du cinéma l'Oron à Beaurepaire**

Dans le cadre de ses compétences visées par arrêté préfectoral du n°38-2018-12-10-004, Entre Bièvre et Rhône Communauté de communes mène une politique culturelle définie dans ses statuts.

Dans le cadre du Plan Local d'Education Artistique et Culturelle (PLEAC) piloté par EBER CC, le cinéma L'Oron est identifié comme un établissement culturel de référence, en mesure de proposer des projets permettant de travailler les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle : pratiquer, voir des productions professionnelles et développer son esprit critique.

Au regard de ces enjeux, le cinéma L'Oron a proposé deux projets intégrés au PLEAC en 2021-2022 et qui ont été construits en lien avec la programmation de la 33<sup>ème</sup> Edition du Festival des Rencontres du Cinéma.

Un projet à destination du 1<sup>er</sup> degré a mobilisé une classe de l'école de Pommier de Beaurepaire et une classe de l'école Wallon à Roussillon.

L'autre projet a mobilisé trois classes du 2<sup>nd</sup> degré, issues des collèges Jacques Brel à Beaurepaire et Frédéric Mistral à Saint Maurice l'Exil.

Pour garantir la faisabilité de ces deux projets conduits en 2021-22, le cinéma L'Oron bénéficie d'une subvention de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes de 5 100,00€.

En outre EBER CC, en tant que coordinateur du Plan local d'éducation artistique et culturelle (PLEAC), perçoit les subventions de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes allouées aux projets d'éducation artistique menés par l'ensemble des établissements culturels, qui sont reversées par EBER CC au cinéma l'Oron.

La convention proposée en annexe vise à convenir des modalités de versement de la subvention allouée par la DRAC.

**Le Conseil Communautaire,**

- Vu les compétences de la Communauté de Communes,

Considérant le Plan Local d'Education Artistique et Culturelle (PLEAC) piloté par EBER,

Considérant les projets intégrés au PLEAC proposé par le Cinéma l'Oron,

Considérant que la DRAC subventionne ces projets,

Considérant qu'EBER CC agit en tant que coordinateur et perçoit les subventions de la DRAC, celles-ci devant être reversées au Cinéma l'Oron,

**Après en avoir délibéré,**

**A l'unanimité de ses membres,**

**VALIDE** la convention de versement des crédits alloués par la DRAC,

**AUTORISE** Madame la Présidente à accomplir toute formalité et signer tout acte nécessaire relatif à ce dossier,

**CHARGE** Madame la Présidente et Madame la Responsable du Service Gestion Comptable de Roussillon, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme  
La Présidente,  
**Sylvie DEZARNAUD**